



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23023067

Déposé / Reçu le

08 FEV. 2023

**au greffe du tribunal de l'entreprise
franconhove de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0880 472 859**

Nom

(en entier) : **EUROTUNNEL S.E.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Européenne**

Adresse complète du siège : **Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Démission et nomination

DECISIONS ECRITES DES ACTIONNAIRES DU 21 AVRIL 2022

Reconnaissance de la démission d'administrateur et décharge provisoire

Les Actionnaires prennent acte de la démission de M. Christian Dufermont comme un administrateur et un administrateur délégué de la Société prenant effet à la date des présentes décisions écrites.

Les Actionnaires accordent à M. Christian Dufermont une décharge provisoire inconditionnelle pour l'exercice de son mandat d'administrateur de la Société pour la période prenant fin à la date des présentes décisions.

L'octroi d'une décharge irrévocable et définitive à M. Christian Dufermont, sera un point à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui délibérera sur les comptes annuels de l'exercice 2021 (en ce qui concerne l'exercice du mandat jusqu'au 31 décembre 2021) et de l'exercice 2022 (en ce qui concerne l'exercice du mandat jusqu'à la date des présentes décisions).

Nomination d'un administrateur

Les Actionnaires décident de nommer, prenant effet à la date des présentes décisions, madame Géraldine Périchon, de nationalité française, domiciliée au 143 avenue de Suffren à Paris (75007), France, comme administrateur de la Société pour une période de six (6) ans. Le mandat expirera automatiquement à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires de la Société approuvant les comptes annuels de l'exercice de 2027.

Pouvoir d'accomplir les formalités légales

Les Actionnaires décident d'accorder à (i) chaque administrateur de la Société et à (ii) chacun de Koen Vanlaer, Arthur Yee, Ine Deblaere, Els De Troyer et Philip Van Nevel, ou chaque autre avocat ou employé de Freshfields Bruckhaus Deringer LLP, dont l'adresse professionnelle est située à Bastion Tower, 5 place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles, Belgique, chacun avec le pouvoir d'agir seul et de se faire substituer avec le droit de subrogation et de subdélégation, le pouvoir d'accomplir toute action et/ou d'exécuter tous les documents au nom de la Société utile ou nécessaire pour mettre en œuvre et à l'exécution les décisions écrites ci-dessus, en ce compris toutes les formalités légales qui doivent être accomplies auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, au bureau d'enregistrement, d'un guichet d'entreprises ou de la Banque-Carrefour des Entreprises.

Philip Van Nevel
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2023 - Annexes du Moniteur belge